

AU TOUR DES INDÉPENDANTS

François Legault reviendra dans la capitale la semaine prochaine pour confirmer le ralliement de quatre députés indépendants à la Coalition avenir Québec.

Depuis des semaines, son objectif est de constituer une équipe de députés pour la rentrée parlementaire du 14 février. Elle sera formée des quatre actuels élus adéquistes (Gérard Deltell, Sylvie Roy, François Bonnardel et Janvier Grondin), en plus des indépendants ex-adéquistes Éric Caire et Marc Picard, et des indépendants ex-péquistes Benoît Charette et Daniel Rathé.

Il est peu probable que ces nouveaux caquistes bénéficient du statut de «groupe parlementaire» à l'Assemblée nationale, ce qui les priverait d'un budget de fonctionnement de quelque 250 000 \$ par année. C'est du moins ce que l'on pense au gouvernement et au Parti québécois.

Le règlement de l'Assemblée nationale prévoit qu'un parti politique doit avoir fait élire au moins 12 députés ou avoir obtenu 20 % des voix aux élections générales

précédentes pour être investi du titre de «groupe parlementaire».

À en croire une décision récemment rendue par l'Assemblée nationale dans le cas du chef d'Option nationale, Jean-Martin Aussant, il est vraisemblable que les membres de l'équipe caquiste soient identifiés comme «députés indépendants représentant le parti Coalition avenir Québec».

Jean-Marc Salvé



Éric Caire — PHOTO THÉQUE LE SOLEIL